

BAC PRO

Artisanat et Métiers d'Art
Communication Visuelle Plurimédia

épreuve professionnelle

E2

Étude critique d'œuvres relevant
des arts visuels et du design
de communication

coefficient 3

Compétences évaluées

Cette épreuve porte sur tout ou partie des compétences suivantes :

C1.2 : Dégager et approfondir les différents enjeux des données

Les compétences suivantes peuvent être mobilisées dans le cadre de cette épreuve mais ne donnent pas lieu à une évaluation :

C1.1 : Identifier et décoder les données

C2.1 : Collecter et traiter des données

C4.1 : Organiser des données

Critères d'évaluation

L'évaluation prend en compte :

- La justesse des précisions données dans un contexte historique de référence
- La précision et la justesse du vocabulaire utilisé
- La valeur démonstrative des relevés et croquis explicatifs effectués
- La pertinence de l'analyse
- La maîtrise de l'expression écrite et graphique

Objectifs de l'épreuve

Cette épreuve doit permettre de vérifier :

- les connaissances du candidat en histoire de la communication par l'image et plus généralement d'apprécier son niveau de culture générale ;
- sa capacité à établir des relations entre arts, techniques et civilisations dans le domaine du design de communication, c'est-à-dire, par là même, à développer une attitude critique et informée ;
- ses compétences d'analyse et de synthèse ;
- ainsi que la mise en forme rédactionnelle et l'utilisation d'un vocabulaire professionnel adapté.

Contenu de l'épreuve

L'épreuve consiste en une étude écrite, illustrée de croquis ou de schémas, composée de deux parties prenant en compte pour support une documentation thématique balayant les principaux repères de la communication par l'image, de l'invention de l'imprimerie, vers 1450, à nos jours.

La première partie de cette étude permet au candidat de mener une réflexion sur l'influence des contextes historiques, culturels, techniques et socio-économiques dans le domaine de la communication visuelle.

Des questions lui seront posées à partir d'au moins deux documents choisis dans la documentation thématique fournie.

La seconde partie de cette étude porte sur l'aptitude du candidat à mener une analyse comparative (en fonction du thème retenu) d'au moins deux documents iconographiques dont une affiche sur la période allant de 1850 à nos jours.

Les deux parties, d'égale valeur, sont notées sur 20.

Épreuve ponctuelle

> Épreuve écrite

Durée

2 heures